

## Ambiances, Nature et Prospective

Houda BENDIB

UMR CNRS AAU - Equipe CRESSON/ENSA Grenoble - Univ. Grenoble Alpes, France, France, bendib.h@grenoble.archi.fr

**Abstract.** *The link between urbanised areas and natural areas is subject to constant reflection on account of demographic and the fast evolution of climate and spatial factors. Indeed, the fight against horizontal urbanisation of natural areas, inconsistent with the growth of the population, against greenhouse gases and for the preservation of biodiversity and integration of nature in the city, appears as a necessity and its concrete application must now be thought and experienced through projects of different scales and typologies. Among these experiments, we observe the application and development of green and blue frames, of varied sizes and typologies in urban areas. Thus, the current impact of such green and blue frames on our lifestyles, combined with the analysis of positive and negative effects of the past that led to these contemporary devices, can allow our designers to completely integrate nature in the city in the near future.*

**Keywords:** *transition, prospective, nature, trame verte-bleue, parc, promenade plantée*

Pour cette communication, nous proposons de développer trois approches qui analyseront les différentes propriétés des dispositifs concrets issus des trames vertes et bleues et qui dialoguent avec trois des thématiques du congrès : « traces, notations, représentations des ambiances », « projeter et fabriquer les ambiances de demain » et enfin « les ambiances et territoires en transformation ».

- *Une approche temporelle* (histoire, identité, modernité, prospective) : afin de comprendre l'histoire des différentes manifestations successives de la nature en ville, la façon dont elles ont pu conférer une identité à leur milieu urbain, comment elles ont évolué et ont accompagné la modernisation des structures et du tissu urbain et en si elles peuvent appliquer de façon nouvelle et prospective une réflexion plus ancienne sur l'aménagement du territoire par l'intégration de la nature, adaptée à la période de transition urbaine et écologique dans laquelle nous nous trouvons ?
- *Une approche spatiale* (architecture, urbain, paysage) : elle permettra d'associer les différentes dispositions du naturel en ville, connues aujourd'hui à des rôles précis vis-à-vis de l'environnement et de l'utilisation de l'espace par l'usager.



Figure 1. Chronologie et évolution du terrain d'étude de 1754 à nos jours

- *Une approche des pratiques* (sensible, ressenti) : centrée autour des ambiances, cette troisième approche a pour but de définir les influences, positives ou négatives, des compositions naturelles proposées par les trames vertes et bleues sur les sensations des usagers, qu'elles soient d'ordre visuel, acoustique, ou encore olfactif pour améliorer ou non le cadre de vie des citoyens.

Le développement durable s'est davantage imposé depuis quelques années dans les discours des politiques et des médias, élargissant la notion d'environnement vers des composantes sociales, économiques et énergétiques.

Nos moyens de transport se sont développés, la campagne est devenue proche de la ville, des processus d'agriculture ont vu le jour, les besoins alimentaires et autres ont changé également. De nouveaux systèmes ont été mis en place pour faciliter le déplacement entre la ville et la campagne, entre le lieu du travail et le domicile. Le facteur temps a été pris en compte davantage pour rendre la vie plus pratique à l'individu rural, qui à l'époque ne pouvait pas quitter sa campagne pour venir travailler en ville sous peine de perdre beaucoup de temps s'il s'y essayait.

L'inverse peut être évoqué pour l'individu citadin qui ne pouvait profiter des avantages qu'offrait la campagne : des bienfaits naturels pour son bien-être ou pour les qualités nutritionnelles qu'elle peut offrir.

« Le jardin et le parc public, à l'inverse du paysage, sont des natures disposées pour être pratiquées et vécues, d'une part, avec tous les cinq sens du corps, d'autre part, dans une proximité quotidienne. Ces espaces de nature en ville sont faits pour être humés, touchés, foulés, sentis, ressentis, écoutés, goûtés et contemplés bien sûr chaque jour qui passe » (Long et Tonini 2012).

Les trames verte/bleue caractérisent les zones végétales et aquatiques continues et clairement délimitées, intégrées au cœur d'un territoire urbain. Leurs applications concrètes se traduisent par des typologies variées : parcs, promenades, lacs, rivières, etc.

Cet article traite du contexte de la mise en place de mesures structurées destinées à favoriser l'orientation écologique et l'introduction de la nature dans les interventions urbaines futures ainsi que la prise en compte du changement climatique.

Parmi ces expérimentations, l'application et la mise en valeur de trames vertes et bleues, de tailles et de typologies variées (parcs, promenades, rivières...), en zones urbaines, qui permettra de redonner de l'importance à la place de la nature en ville en mettant en avant la longévité de la présence de celle-ci.

Ainsi, l'impact actuel de ces trames vertes et bleues sur nos modes de vie, associé à l'analyse des effets positifs et négatifs du cheminement passé ayant amené à ces dispositifs contemporains, peut permettre à nos concepteurs de déterminer la manière d'intégrer la nature en ville à adopter dans un futur proche afin de répondre harmonieusement aux besoins de la société d'aujourd'hui.

La trame verte et bleue a déjà fait l'objet d'une série de réalisations à différentes échelles dans une grande variété de contextes géographiques et de fonctionnalités. Parmi les directions empruntées dans le cadre de ces expérimentations, l'intégration de la nature en ville par la mise en valeur de ces trames dites « vertes » (le végétal) et « bleues » (l'aquatique) existantes fait prendre conscience de l'amplitude donnée à la nature en milieu urbain par le passé à différentes échelles et permet, dans une démarche prospective et au regard des caractéristiques actuelles de ces trames, de dresser le cheminement ayant amené à leur disposition d'aujourd'hui.

D'après nos analyses, on considère que les trames vertes et bleues pourraient procéder à l'évolution des différents usages de la ville. On observe également le développement d'études environnementales, géographiques et urbaines qui souhaitent répondre aux enjeux environnementaux associés à l'urbanisation. La réintroduction de la dimension naturelle dans l'environnement urbain via de nouvelles configurations spatiales paysagères joue également dans les modes d'habitat urbain.

En approche urbaine, la nature se définit essentiellement par sa position spatiale. Les urbanistes la positionnent horizontalement par ensembles, souvent par rapport au bâti : les vides structurants peuvent être des espaces plus ou moins grands (espaces verts, squares ou parterres fleuris) ou des lignes avec les alignements d'arbres. Sa gestion revient aux collectivités. Toutefois, les espaces verts privés (jardins privatifs) des zones pavillonnaires sont intégrés dans la réflexion globale de l'aménageur. Pour les architectes, la nature s'intègre au bâti, très souvent verticalement. Ce sont les toits ou façades végétalisés. L'entretien incombe aux privés, propriétaires du bâti. À noter que le sol comme milieu nutritif et de vie est très secondaire, voire inexistant dans cette approche. Le support est créé, qu'il soit sol, pierre ou autre, seul le végétal compte.

Par rapport à l'usager, il est un regain d'intérêt qui se manifeste pour les espaces de nature dans la ville. Le citoyen est à la fois consommateur-bénéficiaire et acteur-jardinier. Les espaces naturels en ville ou à la périphérie sont utilisés pour de multiples usages (pratique de sports, jeux d'enfants, promenades).

Malgré l'essor du jardinage et de ses multiples formes sociales et pédagogiques, les représentations du l'usager de la nature en villes sont éloignées de celles du naturaliste. Grâce à l'approche et à la lecture sensible du territoire, on a constaté que l'architecture s'intègre dans l'environnement local selon les périodes d'urbanisation, les usages et les modes de vie. Les habitants des espaces enquêtés perçoivent le lieu qui est proche de la nature, plutôt favorable, mais considèrent qu'il y a un manque d'initiative et d'autres espaces de proximité pour le bien-être, ils sont obligés de faire le déplacement pour profiter des bienfaits de la nature. On conclut qu'il y a un grand manque d'espace de nature en ville, malgré de nombreux aménagements paysagers.

Au sein du milieu dans lequel évoluent ces usagers, une relation a toujours existé entre le vert urbain et l'espace construit. Si elle a varié au cours de l'histoire, c'est parce qu'elle dépend autant de l'évolution physique des villes, inscrite dans une réalité géomorphologique, que de la mentalité de ceux qui la font.

La place reconnue à la nature dépend de sa représentation dans la mentalité de ceux qui l'utilisent comme de ceux qui la gèrent. Les acteurs ne peuvent être uniquement les décideurs.

Considérons les lieux de la vie sociale collective où se trouve la partie commune de ces espaces urbains de nature, où va se dérouler la rencontre, l'échange, le politique. On constate en effet une sorte de distribution tacite des lieux organisés d'après l'usage et les groupes de populations concernées.

Il y a ainsi plusieurs angles de vue pour aborder la question des bienfaits de la nature en ville, selon que l'on se place du côté de l'habitant, de l'élu, des différents acteurs économiques, de la faune ou de la flore. Elle est ainsi l'objet de perceptions variables selon les individus, de représentations convergentes sur certains points, différentes, voire opposées sur d'autres.

Les rapports entre ville et nature participent à « l'ambiance urbaine » qui peut être définie comme une analyse conjointe des sciences physiques et des sciences sociales qui « tentent d'associer des éléments objectifs, mesurables, par exemple physiques et climatiques (morphologie, densité, minéralisation, microclimat urbain...), des éléments plus subjectifs qui varient selon les usages et les perceptions différentiels du sensible et des caractérisations relevant d'une esthétique urbaine de la multisensorialité<sup>1</sup>, qui ne réduisent pas l'urbanisme aux seuls aspects de la forme visuelle » (Pumain, Paquot, Kleinschmager 2006).

L'interrogation du ressenti face à la végétation en milieu urbain constitue un exercice délicat, car il suppose de prendre en compte des éléments aussi variés que subjectifs. Ce ressenti se définit par le fait d'éprouver une émotion, une sensation, d'être affecté d'une façon agréable ou pénible et s'articule autour de la notion de « socialisation de la nature » (Saint-Marc 1972). Cette expression souligne la nécessité d'en finir avec le dédain et l'absence de considération de la nature à l'œuvre dans les sociétés de consommation, comme marque de fabrique du libéralisme. En dehors de leur implication dans la concrétisation des projets (construction ou réhabilitation), les habitants, par leurs conceptions et leurs usages de la nature, sont susceptibles de fournir de nombreuses informations sur cette relation. Qu'entendent-ils par nature ? Quelles attentes en ont-ils en termes d'usages (loisirs, préservation de l'environnement, esthétique, etc.) ?

Ils font partie de l'héritage du passé, peut-être même un héritage plus ancien. Il se trouve que ces espaces retrouvent une actualité de premier rang dans les sociétés contemporaines.

La réactualisation du jardin, selon Yves Chalas (Chalas 2010), n'est pas une répétition, mais plutôt la vision d'un territoire qui en devenant jardin, se transforme en terrain et objet d'expérience sensorielle globale pour les habitants, par leurs pratiques et leurs usages de la nature.

---

1. La multisensorialité : « l'intérêt pour la nature en ville, tant dans les milieux scientifique et politique que pour l'opinion publique, en fait un sujet d'actualité incontestable. Dans la production scientifique abondante sur la question paysagère, mais aussi dans les discours des « paysagistes », la multisensorialité du paysage est considérée comme acquise. Pour autant, quasiment aucune vérification spécifique n'a été effectuée par des travaux de recherche (en paysage), et ce malgré les invitations dans les champs de la recherche et les travaux fondateurs sur les paysages mono sensoriels concernant d'autres sens que la vue (plus particulièrement le paysage sonore, mais aussi plus récemment le paysage olfactif). » (Geisler E. et Manola T. 2011), <http://www.projetsdepaysage.fr>

## Bibliographie

- Barles S. (2007), *Mesurer la performance écologique des villes et des territoires : Le métabolisme de Paris et de l'île de France*, Rapport de recherche final pour le compte de la ville de Paris, <http://perso.univ-mlv.fr>
- Chalas Y. (2010), La ville de demain sera une ville-nature, *La revue des politiques culturelles, L'observatoire*, pp. 3-11
- Ferrier J. (2013), *La possibilité d'une ville : Les cinq sens de l'architecture*, Arléa Éditions
- Geisler E. et Manola T. (2011), *Les paysages de Kronsberg à Hanovre : approches sonore et multisensorielle*, Projets de paysage, <http://www.projetsdepaysage.fr>
- Long N. et Tonini B. (2012), Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers, Dossier nature et métropole, *Vertigo Volume 12*, 2
- Marry S. et Delabarre M. (2011), Naturalité urbaine : l'impact du végétal sur la perception sonore dans les espaces publics, *Vertigo Volume 11*, 1
- Paquot T. (2010), *Les faiseurs de la Ville*, Infolio
- Pouyet M. (2012), *Artistes de Nature en ville : Pratiquer du Land Art urbain*, Éditions Plume de carotte
- Pumain D., Paquot T. et Kleinschmager R. (2006), *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Economica-Anthropos, collection Villes
- Saint-Marc P. (1972), *Socialisation de la nature*, Stock

## Auteur

Houda BENDIB, Architecte d'état HMONP mention recherche, présidente de HBTF Labor-Archi, agence d'architecture à Paris. Doctorante CRESSON – UMR AAU, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble-France.

